

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réouverture progressive des recyparcs Tous les déchets « habituels » sauf l'asbeste et élargissement des heures d'ouverture

Conformément aux engagements pris, Ipalle poursuit sa réouverture progressive de son réseau de recyparcs : dès ce lundi 4 mai, les utilisateurs ont la possibilité de déposer leurs déchets spéciaux (huiles et graisses, peintures, aérosols,...) sur chacun de nos parcs (hormis celui de Beloeil actuellement en travaux). **Tous les déchets collectés habituellement seront ainsi repris à l'exception de l'asbeste (déchets d'amiante).**

Les horaires de nos recyparcs seront également élargis, avec une ouverture de 15 heures supplémentaires par semaine, **toujours exclusivement sur rendez-vous** :

- En Wallonie picarde : du lundi au vendredi de 12h à 19h et le samedi, selon l'horaire habituel, de 8h30 à 19h.
- En Sud-Hainaut : du lundi au vendredi de 11h à 18h et le samedi, selon l'horaire habituel, de 8h à 17h.

Pour rappel, l'accès aux recyparcs ne peut avoir lieu que sous des conditions strictes : les citoyens doivent impérativement **prendre rendez-vous** via le site internet www.ipalle.be. Lors de leur visite, ils doivent se munir **de leur carte d'accès et du mail de confirmation** envoyé par Ipalle suite à la prise de rendez-vous, **porter un masque** ou un foulard et **rester dans leur véhicule** toutes fenêtres fermées jusqu'au conteneur qui leur sera indiqué par le préposé. Le scan de la carte se fait en gardant les vitres des véhicules fermées. Il est demandé aux usagers de **venir avec leurs propres outils**, tandis que les agents ne fourniront aucune aide lors du dépôt dans les conteneurs. Les **distanciations sociales** doivent bien sûr être respectées et **les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés** sur le site. Enfin, Ipalle demande de ne pas s'attarder lors de sa visite et rappelle qu'**aucune vente** (bioseaux, compost...) n'est actuellement autorisée. Toutes les informations pratiques figurent sur le site internet www.ipalle.be.

Il est enfin rappelé que **les mouchoirs usagés doivent être jetés dans le sac-poubelle classique** et surtout pas avec les papiers/cartons afin de protéger le personnel.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès internet, les permanences téléphoniques se poursuivent, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45. Pour la Wallonie picarde : 069/88.40.70 ; 069/88.80.54 ; 069/88.40.76 ; 069/84.59.88. Pour le Sud Hainaut : 071/59.12.02.

Ipalle remercie les citoyens pour le respect de ces consignes mises en place suite à la crise du coronavirus.

POUR TOUTE INFORMATION : IPALLE – Service communication

Chemin de l'Eau Vive, 1 – 7503 Froyennes

Tél. : 069/84.59.88 Fax : 069/84.51.16

www.ipalle.be

info@ipalle.be